

NOTICE D'INSCRIPTION

Depuis plus de 20 ans, les Trophées de la Communication récompensent les meilleures actions de communication du service public et du monde de l'entreprise. Le concours dresse un véritable panorama de la communication en France et permet de mettre en lumière la qualité des actions menées par toutes les organisations, quelle que soit leur taille ou leur statut : entreprises, PME, associations, collectivités ou institutions.

LISTE DES CATÉGORIES

- 01- Meilleur site Internet des professionnels (associations, freelance, auto-entrepreneurs, professions libérales... moins de 5 salariés)
- 02- Meilleur site Internet des entreprises de 5 à 9 salariés
- 03- Meilleur site Internet des entreprises de 10 à 100 salariés
- 04- Meilleur site Internet des entreprises de plus de 100 salariés
- 05- Meilleur site internet de e-commerce
- 06- Meilleur site Internet de tourisme
- 07- Meilleur site Internet d'administration (administration locale, départementale, régionale, nationale, enseignement ...)
- 08- Meilleur site Internet des mairies de moins de 10.000 habitants
- 09- Meilleur site Internet des mairies de plus de 10.000 habitants
- 10- Meilleure action de communication sonore (audio, podcast, identité sonore, voix-off, jingle)
- 11- Meilleure action de communication créative / innovante / virale
- 12- Meilleure application ou expérience digitale
- 13- Meilleure réalisation audiovisuelle réalisée par un organisme privé
- 14- Meilleure réalisation audiovisuelle réalisée par un organisme public
- 15- Meilleure réalisation d'édition réalisée par un organisme privé (plaquette d'entreprise, catalogue, rapport d'activité, guide...)
- 16- Meilleure réalisation d'édition réalisée par un organisme public (plaquette, rapport d'activité, guide...)
- 17- Meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10.000 habitants
- 18- Meilleur bulletin municipal des mairies de plus de 10.000 habitants
- 19- Meilleur magazine d'information réalisé par un organisme privé
- 20- Meilleur magazine d'information réalisé par un organisme public
- 21- Meilleure campagne de publicité réalisée par un organisme privé
- 22- Meilleure campagne de publicité réalisée par un organisme public
- 23- Meilleure action de communication responsable / sociétale / environnementale
- 24- Meilleure action de communication événementielle réalisée par un organisme privé
- 25- Meilleure action de communication événementielle réalisée par un organisme public
- 26- Meilleure campagne de relations presse / influence / encart publicitaire
- 27- Meilleure identité visuelle (logotype, charte graphique, identité de marque, packaging, branding...)
- 28- Meilleure action de communication interne
- 29- Meilleure action de communication sur les médias sociaux
- 30- Meilleure action de communication sur un thème précis réalisée par un organisme privé
- 31- Meilleure action de communication sur un thème précis réalisée par un organisme public
- 32- Meilleure communication globale

NOTICE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet et de cocher les catégories pour lesquelles vous souhaitez concourir.

Il vous sera demandé d'indiquer le nom de la structure participante, le nom de la personne chargée du suivi ainsi que son adresse e-mail. Cette adresse sera utilisée pour l'accusé de réception, les informations et l'annonce des pré-résultats.

POUR LES COLLECTIVITÉS :

vous aurez la possibilité d'indiquer un numéro de bon de commande si nécessaire.

Le traitement pourra se faire par CHORUS.

POUR LES AGENCES DE COMMUNICATION :

Il n'y a pas de limitation concernant le nombre de clients ou de catégories à présenter.

Vous aurez la possibilité d'indiquer les informations concernant votre agence ainsi que les informations sur votre client annonceur. Nous ne rentrons jamais en contact avec vos clients. Le contact agence sera le seul à être tenu informé aux différentes échéances. Si l'un de vos clients est lauréat, vous serez informé début novembre, avant la cérémonie de remise des Trophées afin de vous organiser avec votre client.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **lundi 12 octobre 2026**.

Chaque projet inscrit est facturé 269 euros HT pour chaque catégorie sélectionnée.

Un tarif préférentiel est proposé pour toute inscription EARLY BIRD jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 (-15%)

Il est à noter que nous remettons également deux prix spéciaux (hors catégories) :

LA COMMUNICATION COUP DE CŒUR DE L'ANNEE

L'AGENCE COUP DE CŒUR DE L'ANNEE

Les structures qui inscriront au moins 3 projets participeront automatiquement et sans frais supplémentaires à ces prix hors catégories.

> vous pouvez également vous inscrire via le bulletin d'inscription au format PDF disponible sur notre site

NOTICE D'INSCRIPTION

ÉLÉMENTS À FOURNIR

Pour les catégories « Site Internet » et « Application », il n'est pas obligatoire de fournir un dossier, vous pouvez indiquer les URL correspondantes directement dans le formulaire d'inscription

Pour les autres catégories : veuillez préparer 1 dossier par projet / catégorie contenant tous les éléments que vous souhaitez porter à la connaissance des membres du jury pour l'appréciation de votre candidature (aucune limite dans les éléments à présenter - pas de format imposé). L'objectif est de valoriser au mieux votre projet.

Nous demandons de fournir une fiche de synthèse explicative (une page max) permettant aux membres du jury d'avoir une vision globale et rapide du projet présenté, ainsi que tous les éléments utiles à sa bonne compréhension (présentation, documents, photos, vidéos, coupures de presse, statistiques etc.).

En complément de la fiche de synthèse, vous pouvez par exemple rassembler les visuels de la campagne, les supports utilisés ou bien fournir une présentation pdf pour expliquer en détail l'action de communication réalisée.

Concernant les documents à joindre, vous pouvez les ajouter directement à la fin du formulaire d'inscription ou bien les adresser à une date ultérieure. **Il faudra cependant adresser tous les travaux au plus tard le 12 octobre 2026 - 23h59** (heure de réception de l'email ou cachet de la poste faisant foi), pour qu'ils soient pris en compte.

Si vos fichiers sont volumineux, vous pouvez nous transmettre un lien de téléchargement / transfert.

Vous trouverez sur les pages suivantes :

- un exemple de fiche de synthèse à remplir
- un exemple de trame possible pour présenter le projet en détail

EN OPTION : Dans certains cas, vous pouvez également proposer une vidéo courte de présentation du projet si vous en avez la possibilité (notamment pour les agences de communication). Ce format fonctionne bien et rend la présentation dynamique. Nous conseillons une vidéo courte de moins d'une minute pour maximiser l'impact. Cette vidéo n'est pas obligatoire et n'est pas nécessaire si votre projet comporte déjà un format vidéo (pub, vidéo réseaux sociaux, etc.)

EXEMPLE DE CANDIDATURE :

- Une fiche de synthèse explicative du projet
- Un présentation (visuels, PDF, powerpoint ou autre)
- En option : une vidéo courte de présentation (1 min max)

NOTICE D'INSCRIPTION

EXEMPLE DE TRAME

Voici une liste non exhaustive des points que vous pouvez aborder pour présenter votre projet :

Choisissez les points à développer en fonction de votre projet, vous pouvez également compléter votre présentation avec d'autres informations ou avec des visuels des campagnes.

- Présentation / résumé du projet
- Le contexte
- Les problématiques à l'origine du projet
- Les objectifs du projet
- Le public visé par le projet
- La stratégie et les partis pris
- Le fond : le message
- La forme : les créations / visuels / déclinaisons
- Les canaux utilisés
- L'équipe et/ou agence qui a participé au projet / nombre de personne
- Le budget
- Les retours / retombées
- Bilan du projet

NOTICE D'INSCRIPTION

DÉLIBÉRATIONS

Les Jurys des Trophées de la Communication sont organisés par une **association de loi 1901** indépendante : Le comité des Trophées de la Communication. Forte de son expérience en analyse de cas, l'association s'entoure de membres bénévoles pour l'aider dans cette mission. L'association est composée de professionnels des métiers de la communication, de décideurs et d'élus qui sont bénévoles auprès de l'association pour repérer et noter les projets reçus. Les membres du jury sont consultés au cours de la deuxième quinzaine d'octobre de chaque année pour déterminer les meilleures réalisations dans chaque catégorie.

Les notations seront établies en s'appuyant notamment sur les critères suivants : créativité, stratégie, qualité, technicité, graphisme, pertinence vis-à-vis du public cible, résultats perçus, fond, forme, ainsi que la prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux. Les critères pourront varier selon les catégories concernées.

Le concours récompense les 5 premiers de chaque catégorie, qui seront les « lauréats » des Trophées de la Communication.

En tant que participant, vous recevrez un email début novembre pour vous indiquer si vous êtes lauréat ou non (sans vous révéler les places et catégories) de manière à ce que vous puissiez vous organiser si vous souhaitez assister à la cérémonie. Vous pourrez réserver des places pour la soirée dès réception de cet email.

CALENDRIER

Les dates à retenir

-> 12 OCTOBRE 2026

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

ET DE DÉPÔT DES DOSSIERS / DOCUMENTS

-> DÉBUT NOVEMBRE 2026

EMAIL DE PRÉ-RÉSULTATS

-> DÉBUT DÉCEMBRE 2026

CÉRÉMONIE DE REMISE

DES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

ANNONCE OFFICIELLE DU PALMARÈS